



**HAL**  
open science

# Luther et Muhammad dans la Concorde du Coran et des évangélistes de Guillaume Postel

Tristan Vigliano

► **To cite this version:**

Tristan Vigliano. Luther et Muhammad dans la Concorde du Coran et des évangélistes de Guillaume Postel. Seizième siècle, 2019. ⟨halshs-02343671⟩

**HAL Id: halshs-02343671**

**<https://shs.hal.science/halshs-02343671v1>**

Submitted on 3 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**Luther et Muhammad**  
**dans la *Concorde du Coran et des évangélistes***  
**de Guillaume Postel**

**[Pour citer cet article, on se reportera à l'article paru dans *Luther en France : politique, littérature et controverses au XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. par Patricia Eichel-Lojkine, *Seizième siècle*, n° 15 (2019), p. 73-89.]**

En 1543 paraît un petit ouvrage étonnant, aussi instructif sur la controverse entre catholiques et protestants dans les premières décennies de la Réforme que sur la représentation de l'islam dans le monde chrétien de cette époque. Long d'un peu moins d'une centaine de pages in-octavo, cet ouvrage imprimé à Paris par Pierre Gromors s'intitule *Alcorani seu legis Mahometi et euangelistarum concordia liber*, « livre de la concorde entre le Coran, ou loi de Mahomet, et les évangélistes » (ci-après désigné comme *Concordia liber*). Il est l'œuvre du grand humaniste et orientaliste français Guillaume Postel.

La parution de ce texte résulte de changements importants dans la carrière de l'écrivain. Il vient en effet d'abandonner une charge de lecteur en « mathématiques et langues pérégrines » au Collège royal, pour accepter un bénéfice ecclésiastique<sup>1</sup>. La disgrâce de son protecteur, le chancelier Poyet, l'écarte progressivement de la Cour<sup>2</sup>. Convaincu que c'est là sa mission, il se consacre à la rédaction du *De orbis terræ concordia*, un traité sur la concorde universelle dont il compare les dimensions à celles de *La Cité de Dieu*, bien qu'il ait mis seulement deux mois à le composer<sup>3</sup>. Dans ce traité, il essaie de penser les moyens de ramener au christianisme l'ensemble des peuples de la terre, quelle que soit leur religion. La recherche de cette concorde aiguillonnera Postel jusqu'à sa mort, en 1581, et sera de plus en plus clairement marquée par une forme de mysticisme prophétique qui ne fait qu'affleurer en 1543.

Une fois composé le *De orbis terræ concordia* (ci-après désigné comme *De concordia*), Postel le soumet à la Sorbonne. Commence alors une série de déconvenues qu'il nous rapporte en détail dans la préface de l'*Alcorani... et euangelistarum concordia liber*. Un certain Mallarius recommande à Postel des modifications que celui-ci apporte à son texte, mais les théologiens parisiens tardent à lui répondre et il fait donc paraître le livre I seul, à ses frais, aux presses de Gromors. La Sorbonne rend finalement un avis négatif, mais entre-temps, l'imprimeur bâlois Jean Oporin a demandé à Postel, avec qui il a collaboré antérieurement pour d'autres ouvrages, de lui faire parvenir des travaux. Postel décide par conséquent de lui donner le *De concordia*. Il l'expurge cependant de la fin du livre IV, consacrée aux réformés, en considération du fait qu'Oporin est lui-même protestant et que sa sensibilité, comme celle de ses lecteurs, pourrait en être heurtée<sup>4</sup>. Ces derniers développements seront présentés à part, et forment le contenu du *Concordia liber*, plus opportunément imprimé à Paris.

Dans cet opuscule, Postel donne aux réformés deux noms, dont il s'explique. Le nom de « cénévangélistes » les désigne comme des évangélistes « vains » (de κενοί) ; celui de « cænévangelistes », comme des évangélistes « nouveaux » (de καινοί), c'est-à-dire fauteurs

---

<sup>1</sup> Marion L. Kuntz, *Guillaume Postel. Prophet of the Restitution of All Things, His Life and Thought*, La Hague / Boston / Londres, Martinus Nijhoff, 1981, p. 29-30 et p. 33.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>3</sup> Postel, *Concordia liber*, p. 5-6.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 8-12 pour l'ensemble du récit (voir aussi p. 85). Sur Oporin : « quia libro quarto ad finem in Ceneuangelistas ne ullam nationem extra ecclesie concordia agentem præmitterem egi, non est animus ad eum mittere eam operis partem, quæ non satis probaretur a germanis, et forsam illi concitaret inuidiam. quod quæ contra receptas in sua republica leges agunt in lucem emitteret » (*ibid.*, p. 12).

de changements inacceptables<sup>5</sup>. Pour l'humaniste, il serait inutile d'invoquer contre eux l'autorité des Pères, d'une part, et la raison, d'autre part. Son propos est plutôt de réfuter leur doctrine selon une méthode analogique, présentée comme une voie moyenne entre ces deux formes d'argumentation<sup>6</sup>. Aussi décide-t-il de comparer la Réforme et l'islam. De fait, le cœur du *Concordiæ liber* consiste en une liste de vingt-huit axiomes communs aux « évangelistes » et au Coran, ce qui s'expliquerait par une même inspiration diabolique, quoique les protestants n'aient pas lu le texte saint des musulmans<sup>7</sup>.

Dans les lignes qui suivent, on présente ces vingt-huit axiomes. Quand la troisième personne renvoie à un sujet qui n'est pas clairement identifié, il faut comprendre qu'il est question de Muhammad :

1] Le Coran, ou Furqan<sup>8</sup>, fut introduit après la Loi et l'Évangile parce qu'il préservait la vérité de ces lois pour le plus grand nombre, veillant à ce que tous les hommes fussent dirigés. Et personne, avant lui, n'avait correctement compris. 2] Toujours seront dans l'erreur ceux qui suivent les Pères. 3] Les œuvres d'autrui n'ont pas de valeur ni ne servent à personne. 4] Muhammad seul a pouvoir de juger en matière religieuse. Tous les autres manquent d'entendement et n'ont aucune science. 5] Les saints patrons et les intercesseurs n'ont pas d'influence sur Dieu. 6] Marie ne doit pas être révérée ni honorée. 7] Les vrais adorateurs prient partout fidèlement (non pas dans le sens énoncé par le Christ, mais de telle sorte qu'il se démarque de tous, juifs, païens et chrétiens). 8] Hypocrites sont ceux qui agissent pour être vus et prient par habitude. 9] Les demi-fidèles ne plaisent pas à Dieu. 10] La religion n'a besoin d'aucun miracle pour être prouvée. 11] Les docteurs dissimulent la vérité de la loi. 12] On ne doit pas donner de marques d'honneurs aux prêtres ni leur faire confiance quant aux choses sacrées. 13] Les traditions des Pères doivent être repoussées, et non pas estimées. 14] Aucune image de saints ne doit se trouver dans les temples. Ils ne doivent pas être vénérés. 15] Toutes les dispenses sont mauvaises. 16] Il ne faut contraindre personne à embrasser une religion. (Il le dit fréquemment dans le Coran, mais se contredit par le recours à la violence et dans ses actes, bien que les muhamétans permettent aux peuples tributaires de vivre librement dans n'importe quelle religion.) 17] Dieu seul doit être honoré, invoqué, prié. 18] Les ablutions suppriment les péchés. 19] L'Esprit de Dieu seul se possède, tous les autres extravagent. 20] L'Eucharistie n'est que la commémoration du bienfait de Dieu. 21] Il n'y a de vérité qu'en lui-même. 22] Il faut juger selon la loi de Dieu. 23] La science est toujours exactement proportionnelle à la foi, et les ignorants sont aussi capables que les savants en matière religieuse – pourvu qu'on ne dise rien contre ce qu'ils enseignent. 24] Les prêtres n'ont pas de rang particulier et le gouvernement de la religion doit être administré par la puissance séculière. 25] Docteurs et évêques ne sont rien d'autre que des gens cupides. Au nom de la religion, ils s'attaquent à tout. 26] Il a conseillé aux ignorants la haine, en la faisant porter sur les riches et les sages. 27] Il dit que l'homme est souvent privé de son libre-arbitre, et il n'est pas rare qu'il confonde le destin et la fortune avec Dieu. 28] Il faut travailler de ses mains les jours de fête<sup>9</sup>.

<sup>5</sup> « *Quod autem pro titulo Euangelistarum cum perditissima Hæresi concordiam polliceor, utor ea uoce more Germanico. Concionatores enim suos Euangelistas nuncupat noui cultus factio, ad quam eorum uocem in hoc opere alludens nunc Ceneuangelistas id est uanos, nunc Cæneuangelistas id est nouos appello* » (*ibid.*, p. 4).

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>7</sup> « *Ita facit satanas falsarum opinionum arbiter ut quamuis Ceneuangelistæ nunquam legissent Alcoranum, tamen eius dogmata ad uerbum tutanda recipere* » (*ibid.*, p. 50). Postel suggère de façon plus incidente que la proximité géographique entre la Turquie et certaines terres réformées peut être un autre facteur explicatif : « *non mirum est Hungaros et Austriacos, et qui hac noua persuasione imbuti in uicinia Turchorum agunt, non ita abhorrere a doctrina Muhamedis* » (*ibid.*, p. 44).

<sup>8</sup> *Al-Furquân* signifie le « critère » ou la « démarcation ». Ce mot, qui donne son titre à la sourate XXV, semble parfois pris comme un synonyme de Coran (voir notamment Coran, III, 3 ; XXV, 1).

<sup>9</sup> « *1. Alcoranum seu alphurcanum esse introductum post legem et Euangelium, quoniam ueritatem earum legum numero bene seruabat ut omnes homines dirigerentur, neminemque ante se bene intellexisse.*

2. *Semper in errore futuros qui patres sequuntur.*

3. *Non ualent ou prosunt ulli aliena opera.*

4. *Muhamedem unum religionis arbitrium habere, cæteros non intelligere nec habere quicquam scientiæ.*

5. *Patroni et intercessores non ualent apud deum.*

6. *Mariam non debere coli aut honorari.*

Dans les cinquante pages qui suivent, Postel examine dans l'ordre ces axiomes et montre en quoi un parallèle se justifie. La comparaison tourne souvent au désavantage des évangélistes, décrits comme pires que le prophète musulman. Ainsi, Muhammad postule l'inefficacité des œuvres d'autrui, les réformés celle des œuvres en général. Il n'impute de miracles à nul autre qu'à Dieu, ils en attribuent au Diable. Lui, au moins, n'invoque pas les Évangiles pour justifier son hérésie. Il reconnaît une certaine valeur à l'Eucharistie, quand les sacramentaires la nient complètement<sup>10</sup>. Bref : à certains égards, Muhammad fut « plus saint » que des hommes dont le front avait pourtant été trempé dans le baptême du Christ<sup>11</sup>.

Le *Concordiæ liber* étant maintenant présenté dans ses grandes lignes, on aimerait se demander quelle est l'originalité de cet ouvrage dans la controverse entre catholiques et réformés. On aimerait aussi déterminer si le dialogue avec Luther et le luthéranisme, d'une part, la connaissance de l'islam, d'autre part, s'influencent ici réciproquement.

Il faut tout d'abord rappeler que la comparaison entre Réforme et islam a déjà, en 1543, de nombreux antécédents. Aux origines de cette comparaison, on citera notamment le jugement prononcé en avril 1521 par la Sorbonne sur la *Captivité babylonienne de l'Église* : un ouvrage « à ce point entaché de diverses erreurs qu'il mérite d'être comparé au Coran<sup>12</sup> ». On se

7. *Veri adoratores ubique fideliter orant, non qua intentione dixit Christus sed ut ab omnibus differret Iudæis, Ethnicis, Christianis.*

8. *Hypocritas esse qui palam quicquam faciunt, et ex usu orant.*

9. *Semifideles deo non placere.*

10. *Nullis miraculis opus esse ad confirmationem religionis.*

11. *Doctores legis ueritatem celare.*

12. *Pontificibus exhiberi honorem fidemque illis ubi de sacris agitur, haberi non debere.*

13. *Patrum traditiones rejici debere nec æstimari.*

14. *Nullas sanctorum imagines haberi in templis debere, diuos non esse colendos.*

15. *Dispensationes omnes esse malas.*

16. *Neminem cogendum ad religionem, dicit enim illud frequenter in Alcorano sed contra ui et operibus sæpe repugnat, quamuis licet inter Muhametanos tributariis in qualibet religione libere agere.*

17. *Deum solum esse colendum, inuocandum, orandum.*

18. *Ablutionibus tolli peccata.*

19. *Habere spiritum dei se unum, cæteros desipere.*

20. *Eucharistiam esse tantum beneficium dei recordationem.*

21. *Non esse ueritatem nisi apud se unum.*

22. *Iuxta legem dei iudicandum.*

23. *Quosunque quantum habent scientiæ tantundem et fidei, et imperitos æque in religione posse atque doctos modo nil contra ea quæ docent nil dicatur.*

24. *Nil habere dignitatis sacerdotes et religionis arbitrium a potentia sæculari regi debere.*

25. *Nil aliud esse doctores et episcopos quam auaros et omnia abrodere nomine religionis.*

26. *Rudibus inuidiam in diuites et sapientes corruando suasit.*

27. *Hominem frequenter destitutum libero arbitrio dicit et fatum non raro fortunamque cum deo confundit.*

28. *Quod diebus festis sit laborandum manibus* » (*ibid.*, p. 21-22). Nous supposons, pour la traduction, qu'il faut supprimer le premier « nil » de l'axiome 23. Le sens de la conditionnelle introduite par *modo* n'est pas complètement clair, mais nous paraît ironique (les doctes réformés ne veulent quand même pas que l'on conteste leur enseignement).

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 25, p. 37-38, p. 50, p. 50-51.

<sup>11</sup> « *Ita longe sanctior fuit Muhamedes et sui in honore sancto sacramento exhibendo et reddendo quam qui Christi baptismate tincti erant* » (*ibid.*, p. 53). On notera cependant que les axiomes exposés ici ne sont pas, aux yeux de Postel, les pires « crimes » de l'islam : « *leuiora et quæ uix comparatione maiorum in sceleribus habentur* » (*ibid.*, p. 12).

<sup>12</sup> « *librum insuper edidit [Lutherus], si titulo creditur, cui de Captiuitate Babylonica nomen indidit, usque adeo variis respersum erroribus ut jure cum Alchorano conferri mereatur* » (décision du 15 avril 1521, retranscrite par César Egasse Du Boulay, dans *Historia universitatis Parisiensis*, t. 6, Paris, Pierre de Bresche et Jacques de Laize-de-Bresche, 1673, p. 118).

reportera encore aux paroles adressées, en 1523, par le pape Adrien VI aux princes d'Allemagne :

Luther procede de mesme sorte que Mahomet, qui permettoit de prendre plusieurs femmes, et puis les repudier. Par laquelle loy ce fin et rusé trompeur a abusé les hommes, et a tiré à sa cordelle la plus grand part du monde. Vray est que Luther ne permet le semblable : mais il absout tous ceux qui ont voué chasteté à Dieu, et les exhorte à se marier : laschant la bride aux convoitises des hommes : afin qu'il ait plusieurs adjoints et complices de sa conjuration<sup>13</sup>.

Du côté réformé, l'analogie entre islam et catholicisme est carrément un *topos*. Luther ne cesse d'associer « le Turc » et « le Pape », comme dans cette *Exhortation à la prière contre le Turc* qui paraît deux ans à peine avant le *Concordiæ liber*<sup>14</sup>. Même si son intérêt pour la religion musulmane tient aussi à son hostilité envers les anabaptistes et les antitrinitariens<sup>15</sup>, le parallèle de ces figures est prépondérant dans son approche de l'islam, et c'est bien ce parallèle qui nourrit la controverse ultérieure en terre réformée. Dans un avertissement placé en tête de la traduction latine du Coran, imprimée par Bibliander la même année que le *Concordiæ liber*, Melanchthon note ainsi que l'Église a été dévastée « en partie par la peste mahométrique, en partie par l'idolâtrie dont fait l'objet le pontife romain<sup>16</sup> ». Bibliander lui-même s'en prend visiblement aux catholiques, quand il réfute l'idée selon laquelle la longévité de l'islam, le nombre des musulmans, leur apparente religiosité seraient des arguments à prendre en considération<sup>17</sup>. Il n'a pas besoin d'explicitier cette analogie sous-jacente : elle est tellement ordinaire que ses lecteurs auront compris sans peine qui est visé. Une quinzaine d'années plus tard, le protestant Andreas Musculus écrira encore un traité « des deux Antéchrists, celui de Constantinople et celui de Rome » : ce traité montre la pérennité du thème<sup>18</sup>.

Guillaume Postel se lance donc dans un parallèle tout à fait rebattu. Son originalité est qu'à la différence des auteurs cités précédemment, ce parallèle se fonde chez lui sur une solide connaissance de l'islam. Cette connaissance est déjà exhibée dans le *De concordia*, où il invente une nouvelle manière de réfuter le Coran, en procédant selon l'ordre des sourates et non plus par lieux, comme on le faisait avant lui<sup>19</sup>. Dans le *Liber concordiæ*, Postel se vante d'ailleurs d'avoir soigneusement étudié la « superstition » de Muhammad<sup>20</sup> et d'être le premier depuis trois cents ans à avoir combattu l'islam sur le fondement de textes en arabe, reconnus par les musulmans<sup>21</sup>. Il en résulte une analogie au long cours et plutôt bien informée. On mesurera la qualité de cette information en comparant, par exemple, le *Liber concordiæ* au

<sup>13</sup> Johannes Sleidanus, *Histoire de l'estat de la religion et republique sous Charles V*, Paris, Jean Crespin, 1547, f. 46 v<sup>o</sup>.

<sup>14</sup> Luther, *Exhortation à la prière contre le Turc*, dans *Œuvres*, t. 7, Genève, Labor et Fides, 1962, p. 280, p. 285, p. 286, p. 288, p. 290, p. 293 ; de manière plus générale, voir Victor Segesvary, *L'Islam et la Réforme*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1978, p. 95.

<sup>15</sup> Harmut Bobzin, *Der Koran im Zeitalter der Reformation : Studien zur Frühgeschichte der Arabistik und Islamkunde in Europa*, Beyrouth / Stuttgart, Steiner, 1995, p. 95.

<sup>16</sup> « *Ecclesia iam multis seculis partim Mahometica peste, partim idololatria pontificis Romani uastata et attenuata est* » (Melanchthon, *Præmonitio*, dans *Machumetis Saracenorum principis eiusque successorum vitæ, ac doctrina, ipseque Alcoran*, éd. par Theodor Buchmann, dit Bibliander, [Bâle], Nicolas Brylinger et Jean Oporin, 1543, f. α 3 r<sup>o</sup>).

<sup>17</sup> *Le Coran à la Renaissance. Plaidoyer pour une traduction*, introd., trad. et notes d'Henri Lamarque, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2007, p. 110.

<sup>18</sup> Andreas Musculus, *Beyder Antichrist, des Constantinopolitanischen und Rhoemischen einsteimig und gleichfoermig lehr glauben und religion...*, Francfort sur Oder, Johann Eichorn, 1557.

<sup>19</sup> Postel, *De concordia*, p. 157.

<sup>20</sup> « *sum in eius superstitione diligenter versatus* » (Postel, *Concordiæ liber*, p. 58-59).

<sup>21</sup> « *perditam Alcorani suasionem [...] eliminandam sumpsi, non ex latinis et fabulosis historiis quorumdam rapsodis, ut nobis uulgatissimis ita aduersariis omnino inauditis, sed ex ipsissimis exemplaribus Arabicis (quod unus absit dicto inuidia inter homines latinos a trecentis annis præstare potui) et illis authoribus quorum fidem eleuare aduersarii non possint* » (*ibid.*, p. 7).

*Dialogus de bello contra Turcas in antilogias Luteri* du controversiste catholique Johann Cochläus, paru en 1529. Chez ce dernier, la conformité de la doctrine luthérienne avec le Coran n'occupe qu'un court chapitre de deux pages, où les points communs relevés, relativement banals, sont la négation de la divinité du Christ, le recours à la violence, la destruction du clergé et l'autorisation de la polygamie, assez malignement déduite d'un texte de Luther sur la digamie qui est cité à faux<sup>22</sup>. Postel se distingue en ceci, qu'il refuse de s'en tenir à ce genre de relevés, extrêmement rapides et témoignant d'une approche toute superficielle de l'islam.

Une deuxième singularité tient dans le choix des objets comparés. Dès le titre se fait jour une forme de dissymétrie. Le Coran se trouve en effet rapproché des évangélistes, qui ne sont pas sur le même plan : d'un côté, un texte ; de l'autre, des personnes. Mais ce décalage n'est pas très difficile à expliquer. Depuis de nombreux siècles, le texte coranique est réputé par les chrétiens être l'œuvre de Muhammad. C'est ce qui explique que Postel n'ait pas besoin de préciser à qui il pense quand il emploie la troisième personne du singulier pour désigner le prophète musulman. Il y a là comme un présupposé. Or, il en résulte que la personne de Muhammad est particulièrement mise en avant dans le *Concordiæ liber*. Ce point-là non plus n'est pas très surprenant. L'islam est alors envisagé comme un tout, même si Postel reprend un lieu commun de la controverse chrétienne, selon lequel il serait divisé en soixante-dix sectes<sup>23</sup>. Ce tout est ordinairement réduit au texte fondateur que représente le Coran : nous avons proposé ailleurs le terme de textocentrisme pour décrire cette attitude<sup>24</sup>. Et comme le Coran est réputé être l'œuvre de Muhammad, il est normal que l'islam se réduise à la personne de ce dernier. Ce qui étonne davantage, c'est que ce prophète soit comparé à toute une communauté, non seulement dans l'énoncé des vingt-huit axiomes, mais dans leur élucidation postérieure : ainsi, dans ce passage où Postel note que « les nôtres » (entendons : les réformés) « pèchent beaucoup plus gravement que Muhammad<sup>25</sup> ».

Encore cette comparaison dissymétrique serait-elle justifiée si elle avait valeur adversative. Voici par exemple comment Luther oppose Mahomet à l'Église de Dieu, dans sa préface à la traduction latine du Coran :

L'Église de Dieu ne peut que faire bon accueil aux prophètes et aux apôtres : Mahomet, lui, rejette leur doctrine. Dans l'Église de Dieu, depuis le commencement, s'est sans cesse transmise cette parole de l'Évangile selon laquelle le Père éternel a voulu que le Fils de Dieu se fasse victime pour nos péchés : Mahomet, lui, se moque de cette victime et de cette offrande. Dans l'Église, il y a toujours eu une doctrine sur les causes de l'infirmité humaine, des malheurs et de la mort, autrement dit sur le péché, qui s'est propagé après la chute de nos premiers parents : Mahomet, comme Épicure, considère que ce sont là de vaines fables<sup>26</sup>.

<sup>22</sup> Johann Cochläus, *Dialogus de bello contra Turcas in antilogias Luteri*, Leipzig, Valentin Schumann, 1529, chap. VI, f. 10 r° – 11 r°. Sur la polygamie, comparer ce que dit Cochläus avec les *Propositiones de digamia episcoporum* de Luther, dans *Omnia Opera*, t. 1, Wittenberg, Johann Lufft, 1550, f. 383 r° (n° 77) et 284 v° (n° 136, mais aussi n° 138 – toute l'astuce de Cochläus consistant à citer le premier sans prendre en compte le second, où Luther montre justement que le mot de « digamie » est inapproprié).

<sup>23</sup> « *ex secta Alcorani statim obortæ sunt septuaginta, imo sexcentæ sectæ* » (Postel, *Concordiæ liber*, p. 28). Cf. Riccolando da Monte Croce, *Pérégrination en Terre sainte et au Proche-Orient*, texte latin et trad. française par René Kappler, Paris, Champion, 1997, p. 200-201, pour un exemple antérieur de ce *topos*. De manière générale, la controverse chrétienne jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle ne reconnaît la diversité de l'islam qu'à titre polémique.

<sup>24</sup> T. Vigliano, « La religiosité des musulmans dans le débat de la Renaissance avec l'islam : pour un éloge des maladroits », *Histoire, Monde et Culture religieuse (HMC)*, n° 36 (décembre 2015), p. 24-26.

<sup>25</sup> « *nostri longe grauius Muhamede peccant* » (Postel, *Concordiæ liber*, p. 58).

<sup>26</sup> « *Ecclesia Dei necessario amplectitur Prophetas et Apostolos : at Mahometus horum doctrinam rejicit. In Ecclesia Dei inde usque ab initio tradita est hæc vox Euangelii, quod filium Dei uictimam fieri pro peccatis æternis Pater uoluerit : at Mahometus hanc uictimam et placationem ridet. In Ecclesia semper extitit doctrina de causis infirmitatis humanæ, calamitatum, et mortis : uidelicet de peccato propagato post lapsum primorum parentum. Hæc Mahometus, tanquam Epicureus, inanes fabulas esse ducit* » (Luther, préface à *Machumetis Saracenorum principis eiusque successorum vitæ, ac doctrina, ipseque Alcoran*, [Bâle], Nicolas Brylinger et

Un peu plus haut, le père de la Réforme signale la valeur démonstrative de pareilles antithèses. Elles sont, dit-il, des preuves puissantes<sup>27</sup>. De fait, le parallèle a ici pour vertu d'isoler Mahomet, qui paraît n'être fort que de sa propre parole. Mais le but est de montrer la fausseté de l'islam, et non pas de réfuter une branche concurrente du christianisme. Dans la perspective de Postel, bien différente de celle-là, il eût paru plus naturel de donner un homologue au prophète musulman. Et il faut reconnaître que la figure de Luther aurait alors été un choix plausible : Adrien VI et Cochlæus, pour ne citer que ces exemples, recourent spontanément à cette comparaison. Le nom de Luther semble, de fait, sous-représenté dans le *Concordiæ liber* et l'on peut se demander comment cela s'explique.

Une première raison à considérer est sans doute que le contexte, depuis les années 1520, a beaucoup changé. En 1543, le luthéranisme a depuis longtemps été débordé par d'autres mouvements, comme l'anabaptisme, qui ont fragmenté la carte de la Réforme. Postel lui-même est en contact avec des réformés, en particulier bâlois<sup>28</sup>, et il est donc sensible à cette diversité. Au demeurant, le regard qu'il jette sur l'état de la chrétienté peut rejoindre leur diagnostic. Le *Concordiæ liber* développe ainsi une critique détaillée des abus romains : ces abus n'autorisaient pas les protestants à renverser les lois existantes, mais Postel les compare aux sinistres déportements chrétiens sur le terreau desquels l'islam s'est développé au VII<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. Certaines affinités intellectuelles peuvent ainsi expliquer qu'il tienne, au sujet de personnalités comme Melancthon, un discours tout à fait nuancé. Quoique l'effort de Melancthon pour cantonner le libre-arbitre dans la sphère politique soit à ses yeux une demi-mesure illusoire<sup>30</sup>, il lui aurait semblé le mieux à même de faire revenir les Allemands à la raison, s'il n'avait pas été trop tard<sup>31</sup>. On notera l'irréel du passé employé par Postel, qui donne l'impression de renoncer à son rêve de concorde universelle, mais c'est peut-être une habileté pour ne pas se rendre trop suspect d'accointances réformées aux yeux des censeurs parisiens. De notre point de vue, Lucien Febvre accuse les antagonismes, quand il présente le texte qui nous occupe comme un « réquisitoire<sup>32</sup> ». Il semble bien, en fait, que Postel compte sur une partie des luthériens pour mener à bien son grand projet. Il n'a donc pas intérêt à diaboliser leur chef de file, même s'il lui arrive de le railler, comme lorsqu'il note que l'Esprit des anabaptistes n'a pas voulu céder à l'Esprit de Luther<sup>33</sup>. Un parallèle trop net entre ce

---

Jean Oporin, f. γ 2 r<sup>o</sup>). Sur cette préface, rédigée en 1543 mais imprimée tardivement et absente de certains exemplaires, voir H. Bobzin, *Der Koran im Zeitalter der Reformation*, p. 210.

<sup>27</sup> « *Magnas confirmationes continent hæ antitheses* » (*ibid.*).

<sup>28</sup> Voir en particulier Pieter Bienteholz, *Basle and France in the Sixteenth Century. The Basle humanists and printers in their contacts*, Genève, Droz, 1971, p. 137-144 ; Antonio Rotondò, « Guillaume Postel e Basilea », *Studi e ricerche di storia ereticale italiana del Cinquecento*, Florence, Olschki, p. 443-478 et p. 703-718 [réimpression d'articles parus en 1973 et 1974] ; Carlos Gilly, « Quelques additions à la *Bibliothèque des manuscrits de Guillaume Postel* », dans *Guillaume Postel, 1581-1981*, Actes du Colloque International d'Avranches (5-9 septembre 1981), éd. par Jean-Claude Margolin, Paris, Éditions de la Maisnie, 1985, p. 41-77 ; et les nombreux travaux de François Secret, parmi lesquels « Guillaume Postel et Bâle », *BHR XXXVII* (1975), p. 110-111.

<sup>29</sup> Postel, *Concordiæ liber*, p. 48, p. 55-56, p. 61-64, p. 66. Voir aussi Marion L. Kuntz, *Guillaume Postel*, p. 47.

<sup>30</sup> « *Melancton moderator ut sibi uideatur factionis dicet ualere ad ciuilia instituta libertatem arbitrii, ad sacras operationes nequaquam. uerum et in hoc licet deus det fidem, quandoque tamen non assentiendi nunquam dat* » (Postel, *Concordiæ liber*, p. 78).

<sup>31</sup> « *Conantur multi resipiscere quum quo res processerit animaduertunt, sed nunc aduersæ a sacra magistratus autoritate plebi nil suaderi amplius potest quin facile contemnat : erat ut eius scriptis licet conuicere Philippus Melancton huic prouinciæ aptissimus nisi res eo iam processissent unde uix unquam incolumnes deduci possunt* » (*ibid.*, p. 60).

<sup>32</sup> L. Febvre, *Le Problème de l'incroyance au XVI<sup>e</sup> siècle. La religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 2003 [1<sup>re</sup> éd., 1942], p. 111.

<sup>33</sup> « *Conatus est postea illos [Anabaptistas] et sacramentarios reuocare Lutherus, sed spiritus illorum noluit spiritui Lutheri cedere donec Monasterienses sunt a uicinis confecti* » (*ibid.*, p. 49).

dernier et Muhammad aurait aliéné à l'auteur du *Concordiæ liber* la sympathie des luthériens. Une comparaison moins symétrique obvie à cet inconvénient.

Une seconde explication de cette dissymétrie réside sans doute dans la manière dont Postel se représente l'Histoire. Juste avant d'énoncer les vingt-huit axiomes communs à Muhammad et aux évangélistes, il se déclare en effet convaincu que le futur sera à l'image du passé :

Lorsque nous aurons commencé à nous fonder sur des événements ayant déjà eu lieu ainsi que sur leurs suites pour prendre la mesure d'événements semblables, nous discernons sans peine à quoi mèneront ces derniers, puisqu'ils ont la même origine et qu'ils progressent de la même façon<sup>34</sup>.

Pour mieux comprendre ce que Postel veut dire ici, il faut savoir que son projet de concorde universelle s'accompagne de craintes apocalyptiques sur lesquelles on ne saurait trop insister. Il est d'ailleurs important de lire le *Concordiæ liber* à la lumière d'un opuscule qui le suit immédiatement, *De iudicio Dei iamiam imminente*, « sur le jugement de Dieu désormais tout à fait imminent », dans lequel l'humaniste s'efforce de conjecturer quand aura lieu l'Apocalypse<sup>35</sup> : on notera cependant que les deux livres sont distincts, contrairement à ce que semblent supposer Lucien Febvre ou Claude Postel<sup>36</sup>. Le propos de ce deuxième petit ouvrage éclaire les intentions de notre auteur. Il ne s'agit pas seulement ni principalement de reprendre l'eschatologie luthérienne en l'inversant, pour confondre et persuader les réformés tout à la fois. En effet, le discours de Postel sur la fin des temps débouche moins sur une dénonciation que sur une commination. Pour le dire autrement : chez lui, les temps derniers ne sont pas déjà en cours, comme ils paraissent souvent l'être chez Luther ; ils sont sur le point de survenir, et c'est ce qui les rend encore plus inquiétants. L'Antéchrist n'est pas là, mais il pourrait surgir à tout moment, étant donné que la Réforme lui a préparé le terrain, en rapprochant les chrétiens des thèses musulmanes :

Dans la prophétie chrétienne appelée *Apocalypse*, Jean comprend sous le nom de faux prophète [*Ap.*, XVI, 13 ; XIX, 20 ; XX, 10] toute forme de doctrine perverse et de fausse opinion, de même que les hommes qui en usent. Sous le nom de Babylone [*Ap.*, XIV, 8 ; XVI, 19 ; XVII, 5 ; XVIII, 2 ; XVIII, 10 ; XVIII, 21] et de prostituée vêtue de pourpre [XVII, 4], sous celui de Bête [XI, 7 ; XIII, 1-4, 11-12, 14-15, 17-18 ; XIV, 9, 11 ; XV, 2 ; XVI, 2, 10, 13 ; XVII, 3, 7-8, 11-13, 16-17, 19-20 ; XX, 4, 9], il entend désigner ceux qui sont enchaînés par les passions et les plaisirs, mais n'emploient pas du tout leur raison. Et cependant, il viendra un être unique, dont la conduite et les propos seront remarquablement impies, qui sous une apparence de miracles et de mensongère divinité permettra et prênera tous les crimes, si bien que les parfaits eux-mêmes seront induits en erreur. Il faut donc faire extrêmement attention à une doctrine perverse qui, je le sais pertinemment, attire la foule vers l'opinion de Muhammad, laquelle n'enlève au corps aucun plaisir, pourvu qu'on prie et qu'on pratique des ablutions : l'Antéchrist lui ressemblera en tout point, sinon qu'en plus, il se fera croire par des miracles<sup>37</sup>. C'est pour cela que cette croyance plaît tant aux Cénévangélistes de cour : je parle d'expérience, je les connais de l'intérieur et dans ma chair.

Il est facile de deviner comme notre époque est disposée à recevoir cet être impie, si l'on regarde ce qui est écrit dans les textes sacrés sur l'avenir et sur les temps derniers : « sachant d'abord qu'aux derniers jours », dit Pierre [II Pierre, 3-4], « il viendra des railleurs pleins de tromperie, guidés par leurs propres passions et disant "Où est-elle, sa promesse ? et son avènement ? Car depuis que les pères se sont endormis, tout perdure comme au commencement de la création" ». Rien n'est plus

<sup>34</sup> « *Ubi enim ex anteactis rebus eorumque euentibus æstimare consimiles cæperimus facile etiam quo sint processuræ quæ eodem sunt ortu et progressu dispiciemus* » (*ibid.*, p. 20).

<sup>35</sup> Postel, *De iudicio Dei iamiam imminente*, p. 87-123 du volume où se trouve le *Concordiæ liber*. Sur la page de titre, il est annoncé ainsi : [titre du *Concordiæ liber* puis] *Additus est libellus de uniuersalis conuersionis, iudiciue tempore, et intra quot annos sit expectandum, coniectatio, ex diuinis ducta authoribus, ueroque proxima* ».

<sup>36</sup> L. Febvre, *Le Problème de l'incroyance*, p. 118-119, et C. Postel, *Les Écrits de Guillaume Postel publiés en France et leurs éditeurs, 1538-1579*, Genève, Droz, 1992, 2<sup>e</sup> partie, p. 39.

<sup>37</sup> Cette différence est aussi soulignée dans le *De concordia*, p. 201 et p. 216.

habituel, aujourd'hui, que d'entendre ces paroles chez les Évangélistes de cour, qui ont répandu leur poison sur presque tout le monde chrétien<sup>38</sup>.

Sur la foi de ce passage, Lucien Febvre et plusieurs autres après lui<sup>39</sup> estiment que Postel aurait pu inspirer à Calvin son *Excuse aux Nicodémistes* et, plus particulièrement, une virulente attaque contre les « protonotaires<sup>40</sup> ». Mais il se trouve que Postel est, en l'espèce, beaucoup plus sombre que Calvin. Contrairement aux « protonotaires » de ce dernier, ses « Cénévangélistes de cour » ne sont pas seulement des mondains oublieux de l'au-delà, qui feraient l'objet d'une critique essentiellement morale : ce sont des esprits forts, qui cherchent à scandaliser par la raillerie et dont le comportement annonce la fin des temps. L'inquiétude eschatologique, ici, est bien plus perceptible. Elle se manifeste encore dans un témoignage à la première personne (« *certo scio* », « *intus et in cute eos noui* »), à la limite du prophétisme. Or, c'est précisément l'imminence des temps derniers qui donne tout son sens à la comparaison dissymétrique. Apparemment moins forte qu'un parallèle entre des figures de même niveau comme le Pape et Turc, cette comparaison a cependant de puissantes vertus d'ordre rhétorique. Elle démultiplie en effet les causes d'inquiétude : tout réformé devient ainsi un Antéchrist en puissance. Si Luther était le nouveau Muhammad, le mal serait fait et les suites prévisibles. Mais ce nouveau Muhammad est peut-être encore à venir. Et comme il risque d'être incomparablement pire que le précédent, les suites à prévoir en paraissent encore plus redoutables : il n'est pas sûr qu'on puisse les « discerner sans peine », comme annoncé plus haut, mais elles seront terribles, à n'en pas douter.

Du point de vue de l'historien, le mérite de ce millénarisme inquiet est qu'il saisit une caractéristique essentielle du protestantisme, à savoir l'émergence d'une spiritualité individualiste. Ce que Postel comprend mieux que d'autres et dont témoigne le dispositif adopté dans le *Concordiæ liber*, c'est que la Réforme n'appartient pas à ses initiateurs ni à ses chefs : d'ailleurs, « tout le monde a rang de chef parmi les cénévangélistes<sup>41</sup> ». En revanche, la comparaison dissymétrique n'est pas assez simplificatrice pour influencer profondément la controverse postérieure. On a déjà mentionné Andreas Musculus. Dans le même ordre d'idées, l'anglais William Rainolds fait paraître en 1597 une réfutation du protestantisme intitulée *Calvino-turcismus*, à laquelle Matthew Sutcliffe répond en 1604 par un pamphlet *De Turco-papismo* : comme l'indiquent les titres de leurs ouvrages, ces auteurs en reviennent aux

---

<sup>38</sup> « *Quamuis autem Ioannes in Christiana prophetia quam ἀποκάλυψιν uocant sub nomine pseudoprophetae omne genus peruersi dogmatis et falsae opinionis hominesque illis utentes intelligat, et sub nomine Babyloniae purpurataeque meretricis et bestiae notatos uelit qui sine ullo rationis usu sunt deuincti cupiditatibus uoluptatibusque, tamen unus est insigniter impius et uita et uerbis futurus, qui sub nomine miraculorum et ementitae diuinitatis, nil scelerum non permittet et suadebit, ut si fieri possit etiam in errorem inducantur perfecti. Cauendum itaque est summopere a peruerso dogmate. trahit enim multos ut certo scio in opinionem Muhametanam quae nullam corpori uoluptatem adimit, permittit omnia modo ores et abluaris. Illi est futurus per omnia similis Antichristus additis persuasioni miraculis. ideo tam uehementer arridet ea persuasio aulicis Ceneuangelistis. expertus loquor eos intus et in cute noui. Quam autem sit disposita ista aetas ad recipiendum illum impium facile conuicere licet ex iis quae de futuris et nouissimis temporibus scripta in sacris sunt. Hoc primum scientes inquit Petrus quod uenient in nouissimis diebus, in deceptione illusores iuxta proprias concupiscentias ambulantes et dicentes. Ubi est promissio aut aduentus eius ? ex quo enim patres dormierunt omnia sic perseuerant ab initio creaturae. Nil aliud familiarius hodie audias ab aulicis Euangelistis, qui iam uirus suum toto in orbe Christiano fere sparsere » (Postel, *De iudicio Dei iamiam imminente*, p. 111-112).*

<sup>39</sup> L. Febvre, *Le Problème de l'incroyance*, p. 118-119. Voir aussi Marion L. Kuntz, *Guillaume Postel*, p. 45 et p. 47, ou plus récemment François Roudaut, « *Note su Postel e Calvino* », dans *Calvin insolite*, Actes du colloque de Florence (12-14 mars 2009), éd. par Franco Giacomini, Paris, Classiques Garnier, 2009, p. 262.

<sup>40</sup> Calvin, *Excuse aux nicodémistes*, dans *Œuvres*, éd. par Francis Higman et Bernard Roussel, Paris, Gallimard, « Pléiade », p. 556-557.

<sup>41</sup> « *nemo non est antesignani loco inter Ceneuangelistas* » (Postel, *Concordiæ liber*, p. 25).

rapprochements symétriques qui prévalaient avant Postel, dont ils sont d'ailleurs loin de partager la connaissance de l'islam<sup>42</sup>. Le *Concordiæ liber* est resté un hapax.

Ses lecteurs purent aussi être décontenancés par une forme d'ambiguïté dans le propos. Deux intentions concurrentes semblent en effet coexister dans cet ouvrage : combattre les évangélistes, mais aussi réfuter l'islam. Il s'agirait alors moins de prolonger le livre IV du *De concordia* que d'en compléter le livre II, où est examiné le texte coranique<sup>43</sup>. Or, la coexistence de ces deux intentions ne va pas sans poser plusieurs problèmes.

On imagine d'abord la surprise de lecteurs peu familiers des écrits postelliens, devant le choix de certains termes. Sauf dans le titre, qui a valeur de *captatio*, l'auteur n'écrit pas *Mahomet* mais *Muhamed* ou *Muhamet*, formes tout à fait rares en 1543. Il parle de *Mussulmani*<sup>44</sup>, certes fugitivement, mais sans expliquer le sens d'un mot alors inusité. Tout se passe comme s'il fallait avoir lu le *De concordia* pour apprécier le *Concordiæ liber*, qui a pourtant une existence propre. On peut aussi et surtout s'interroger sur l'opportunité de comparer les réformés aux musulmans, pour qui entend les ramener à la concorde universelle dans le catholicisme : n'est-ce pas courir le risque de les irriter ? Inversement, l'islam est oublié dans toute la deuxième partie du livre, celle qui occupe Lucien Febvre, où Postel veut montrer que les « cénévangélistes » sont des « impies », c'est-à-dire des athées, et non pas seulement des « hérétiques »<sup>45</sup>. Enfin, l'emploi du mot « concorde » dans le titre du *De concordia* et celui du *Concordiæ liber* produit une sorte de diaphore, mais une diaphore dont on peine à déceler l'effet : est-il question de remplacer une mauvaise concorde par une bonne ? Postel ne le précise pas, en sorte que ces titres indiquent une relation conceptuelle entre les deux ouvrages sans définir la nature de cette relation. Ces flottements sont sans doute liés à la genèse de notre texte, pensé comme un simple appendice mais publié séparément. Mais ce n'est peut-être pas la seule explication, du moins si l'on en juge par les *Propos de table* :

On montra à Martin Luther le gros livre du français Guillaume Postel sur la concorde universelle, dans lequel il se donnait bien de la peine pour déduire de la raison et de la nature les articles de la foi, pour convertir les Turcs, les Juifs et tous les hommes, pour ramener à une croyance unique des cultes en tous points différents. Martin Luther répondit : « le morceau est trop gros, quoique d'autres, avant notre époque, aient aussi composé des ouvrages de théologie destinés à prouver la foi chrétienne d'après la raison naturelle. Il montre la justesse du proverbe : les Français manquent de cervelle. Il en viendra encore, des rêveurs qui tenteront d'assujettir toutes les formes d'idolâtrie à l'éclat de la foi »<sup>46</sup>.

Ce jugement, qui porte seulement sur le *De concordia*, inscrit Postel dans une tradition : on pense à Raymond Lulle ou Nicolas de Cues. Il montre le peu d'estime de Luther envers une théologie fondée sur la raison. Mais il souligne aussi la démesure du projet postellien. Et,

<sup>42</sup> Sur ces deux livres, on a consulté Clinton Bennett, « William Rainolds », dans *Christian-Muslim Relations. A Bibliographical History*, vol. 6, *Western Europe (1500-1600)*, éd. par David Thomas et John Chesworth, Leyde / Boston, Brill, 2014, p. 862-865.

<sup>43</sup> « *Ex multis Alcorani locis pauca isthæc axiomata deprompsi in hunc locum quæ ideo inter refutandum secundo loco a me sunt prætermisssa, ueluti leuiores et quæ uix comparatione maiorum in sceleribus habentur* » (Postel, *Concordiæ liber*, p. 22).

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>45</sup> « *Non tantum hæresim tutari sed impietatem profiteri Ceneuangelistas* » (*ibid.*, p. 72). Le chapitre se prolonge jusqu'à la page 83.

<sup>46</sup> « *Magnus liber Guihelmi Postelli Galli offerebatur Martino Luthero, quem scripsit de concordia orbis. Ibi laborabat, ut articulos fidei ex ratione et natura probaret, ut Turcas et Iudæos et omnes homines conuerteret, utcunque diuerso cultu in unam fidem congregaret. Respondit Martinus Lutherus : "Es ist tzu viel auff einen bissen gefast ! Alii ante nostra tempora enim etiam libros scripserunt theologicos, quibus conabantur fidem christianam probare ex ratione naturali. Sed huic Gallo accidit iuxta prouerbium : Galli carent cerebro. Es werden noch schwermer komen, qui omnium generum idololatrias applicare studebunt ad prætextum fidei* » (Luther, *Propos de tables*, cités par H. Bobzin, *Der Koran*, p. 89-90).

d'une certaine façon, cette démesure se vérifie aussi dans le *Concordiæ liber*. Réfuter la Réforme tout en continuant à réfuter l'islam, « *es ist tzu viel auff einen bissen gefast* » : c'est peut-être trop pour un seul livre.

Mais de la coexistence d'intentions différentes résultent deux nouvelles questions : chez Postel, la connaissance de la Réforme influence-t-elle la perception de l'islam ? et au rebours, l'intérêt pour l'islam influence-t-il la réflexion sur la Réforme ?

La réponse à la première de ces questions est plutôt négative. Soit le cas révélateur de la discussion sur le libre-arbitre. Un point commun de Muhammad et des évangélistes serait de le nier : c'est l'avant-dernier axiome du *Concordiæ liber*. Dans sa grande étude sur *Islam et Occident*, Norman Daniel note que cette accusation n'est pas absente de la controverse médiévale : il cite à ce propos Raymond Lulle et surtout Pedro Pascual. Mais il ajoute que ce motif n'est pas topique pour autant, loin de là<sup>47</sup>. Nous sommes parvenu à la même conclusion en nous reportant au traité sur les mœurs turques de Georges de Hongrie, dont Luther recommande la lecture<sup>48</sup> et que Postel connaît sans doute, mais aussi aux réfutations de l'islam par Riccoldo da Monte Croce et Juan Andrés, que le même Postel déclare expressément avoir lues<sup>49</sup>. Or, pour notre écrivain, l'absence de libre-arbitre constitue certes l'axiome « le plus pernicieux », parce qu'il rend toute morale inutile, mais « le plus pernicieux » parmi les axiomes réformés et non pas musulmans<sup>50</sup>. L'expérience du fait protestant ne le conduit nullement à surestimer l'importance de la prédestination en islam. Dans le *Liber concordiæ*, il reconnaît volontiers que Muhammad a fluctué sur ce point, et c'est même pour lui une manière de mettre en évidence ses contradictions<sup>51</sup>. Dans le *De concordia*, ses remarques sur la question ne sont qu'un développement parmi bien d'autres. Elles paraissent surtout procéder d'une observation faite dans le cours de ses voyages et ainsi rapportée dans un but polémique :

en cas de pluie, de grêle ou d'intempérie, les plus saints sectateurs de cette loi et, en second lieu, les idiots ne changent pas de place, mais disent que c'est le destin et qu'il faut le supporter, car c'est Dieu qui l'a envoyé<sup>52</sup>.

En remarquant chez les musulmans une forme de déterminisme, ou pour mieux dire de fatalisme, Postel ne fait pas autre chose que Paolo Giovio dans son *Commentario de le cose de' Turchi*, où la supériorité des soldats turcs est expliquée par leur conviction que Dieu a décidé depuis longtemps et la forme et la date de leur mort<sup>53</sup>. De même, son avis sur la liberté et la prédestination en islam n'est guère différent de celui que présente, un siècle et demi plus tard, dans un tout autre contexte, Barthélémy d'Herbelot en sa *Bibliothèque orientale*<sup>54</sup>. On ne

<sup>47</sup> N. Daniel, *Islam et Occident*, Paris, Le Cerf, 1993, p. 213-218.

<sup>48</sup> Luther, préface au *Libellus de ritu et moribus Turcorum*, reproduite par Bibliander dans *Machumetis Saracenorum principis eiusque successorum vitæ, ac doctrina, ipseque Alcoran*, t. 3, p. 3-6/ sig. aa 2 r<sup>o</sup> – 3 v<sup>o</sup>.

<sup>49</sup> Postel, *De concordia*, p. 157.

<sup>50</sup> « *Sed pergo ad perniciosissimum axioma a quo in orbe Christiano et potissimum Ceneuangelistarum est omnino afflictia pietas* » (Postel, *Concordiæ liber*, p. 67 – avant de présenter l'axiome 27, numéroté 28 par erreur) ; « *Unum id certe asserui frequenter atque adsero, non tantum mali secum aduexisse quicquid unquam hæreseon a Christo ad nostra usque tempora fuerit, quam hoc solum axioma hominem esse destitutum libero arbitrio inuehet* » (*ibid.*, p. 70).

<sup>51</sup> « *modo fatum et fortunam seruumque arbitrium ut illi in buccam post extasiù epilepsiaë ueniebat, modo deum et prouidentiam liberumque arbitrium introduxit. Ut se auditoribus accommodaret ea uarietate usus mihi uidetur* » (*ibid.*, p. 67-68).

<sup>52</sup> « *Factum est inde, ut qui sunt inter huius legis sectatores præcipua sanctitate, et in secundo loco post brutales, illi adueniente pluuiâ, grandine, aut aëris iniuria loco non mouentur, sed dicunt esse fatum ; esseque patiendum illud, quia Deus misit* » (Postel, *De concordia*, II, p. 198).

<sup>53</sup> « *nel combattere' si va alla manifesta morte con una pazza persuasione ch'ognuno habbia scritto in fronte come, e quando habbia da morir'* » (Giovio, *Com[m]entario de le cose de' Turchi*, Rome, Antonio Blado, 1537, f. K 3 r<sup>o</sup>).

<sup>54</sup> Herbelot, *Bibliothèque orientale*, Paris, Compagnie des Libraires, 1697, p. 226-228 (article « Cadha ») et p. 425 (article « Ham »).

peut donc dire, en l'espèce, que Guillaume Postel projette les thèses réformées sur l'altérité musulmane.

Un autre cas intéressant concerne l'Eucharistie. Par comparaison avec la question du libre-arbitre, Postel s'attarde peu sur ce problème. À ses yeux, cependant, les sacramentaires sont pires que Muhammad, pour la raison suivante :

Bien que ce dernier eût nié la crucifixion du Christ et contesté que la signification de ce sacrement fût ne serait-ce que de rappeler sa mort extrêmement pénible, il n'abolit pas le sacrement en question, mais en reporta sur Dieu la responsabilité et lui reconnut de si grandes propriétés que tous ceux qui y goûtent sont confirmés dans leur foi et leurs bonnes œuvres, tandis que sont condamnés sans recours ceux qui, après en avoir mangé, sont devenus impies. Cela se trouve dans le Coran, chapitre IV, qu'on lit ordinairement dans les mosquées, le jour de Pâques<sup>55</sup>, en guise de commémoration. Et nos Cénévangélistes n'ont pas honte d'appeler idolâtrie et impiété ce que croit l'Église, à savoir que le corps entier de Jésus-Christ se trouve précisément dans les espèces [du pain et du vin]<sup>56</sup> !

Pour comprendre de quoi il retourne ici, il faut avoir en tête une sourate qui occupe la cinquième position dans les versions modernes du Coran, et non la quatrième : sans doute Postel se fie-t-il à une numérotation qui avait cours dans le rite malékite, où la sourate liminaire, la *Fatiha*, peut être rangée à part. Aux versets de la sourate V, on lit en effet, ici dans la traduction française de Jacques Berque :

Jésus fils de Marie dit : « Ô mon Dieu, notre Seigneur, fais descendre sur nous une table du ciel. Nous en ferons une célébration annuelle pour le premier d'entre nous comme pour le dernier, en tant que signe de Toi venu. Pourvois-nous. Tu es le meilleur des pourvoyeurs »  
 lors Dieu dit : « Je la fais descendre sur vous, mais après cela, quiconque d'entre vous dénierait, Je le châtierai d'un châtement sans précédent dans les univers »<sup>57</sup>.

Postel tente manifestement d'infléchir le sens, d'ailleurs compliqué, de ces deux versets pour rapprocher de l'Eucharistie « la table » venue « du Ciel ». Le texte coranique s'en trouve catholicisé. Il fait l'objet d'une forme de distorsion qui n'était pas si nette chez Nicolas de Cues, source possible de notre auteur. Dans sa *Cribratio Alkorani*, ou *Coran tamisé*, le philosophe allemand se contente en effet de noter que les musulmans n'ont pas compris le mystère de l'Eucharistie<sup>58</sup>. Ici, le fait protestant agit clairement sur la représentation de l'islam. Toutefois, il est frappant que Postel ne traite pas de cette communion musulmane, si l'on ose dire, dans le livre II du *De concordia* : du moins n'en avons-nous pas trouvé la trace, alors que ce livre développe une réfutation très détaillée du Coran. Cela montre de nouveau, à notre avis, que la réflexion de l'humaniste sur le protestantisme n'imprègne pas de façon décisive ni même profonde sa compréhension théologique de l'islam.

Du point de vue qui nous occupe, c'est-à-dire au regard de l'islam, de l'image qu'on s'en fait et de la connaissance qu'on en a, l'intérêt pour la crise religieuse en cours a plus de conséquences chez Luther. En témoigne par exemple la préface de ce dernier au *Libellus de ritu et moribus Turcorum* de Georges de Hongrie, préface publiée pour la première fois en 1530. Après avoir montré les mérites de ce traité sur les Turcs pour comprendre les papistes, Luther ajoute : « j'en dirai peut-être plus, si Mahomet lui-même et le Coran me viennent un

<sup>55</sup> Sans doute l'Aïd el-Fitr, qui intervient au terme du Ramadan comme Pâques à la fin de Carême. Ou bien Postel extrapole-t-il, à partir d'une mention de Pâques présente dans le texte de Nicolas de Cues cité ci-dessous ?

<sup>56</sup> « *quum Christum crucifixum negasset eiusque sacramenti significationem unam, esse recordationem durissimæ mortis eius, non aboleuit sacramentum sed in deum authorem retulit, tantamque uim esse in eo dixit ut confirmetur in fide et bonis operibus quotquot gustant de eo, et sine remedio sint damnati qui postquam de eo comederunt impii sunt facti, hoc est in Alcorani capite quarto, quod die Paschatis legi in eius rei memoriam in mesgedis solet, et non pudet nostros Ceneuangelistas idololatriam et impietatem esse asseuerare quod credit ecclesia in ipsis speciebus esse totum corpus Iesu Christi* » (Postel, *Concordiæ liber*, p. 52).

<sup>57</sup> *Le Coran. Essai de traduction*, par J. Berque, Paris, Albin Michel, 2002, p. 139.

<sup>58</sup> Nicolas de Cues, *Le Coran tamisé*, éd. et trad. Par Hervé Pasqua, Paris, PUF, 2011, III, xvi, 219, p. 285.

jour entre les mains<sup>59</sup> ». En 1543, Bibliander reproduit cette préface dans son Coran latin, parce qu'il réalise le vœu ainsi formulé par le père de la Réforme. Sa somme sur l'islam procède donc d'une demande qui s'ancre dans le contexte des dissensions entre chrétiens. Un véritable effort de connaissance est déclenché par ce contexte : Luther en personne traduit en allemand la réfutation du Coran par Riccoldo da Monte Croce<sup>60</sup>. La contrepartie est que cette connaissance demeure avant tout un moyen de mieux comprendre les dévoiements du christianisme. L'islam n'est guère étudié pour lui-même, comme cela est plus souvent le cas chez Guillaume Postel, peut-être précisément parce que l'intérêt de ce dernier pour le monde musulman comporte une forme d'antériorité qu'il n'a pas chez Luther.

À l'inverse, l'intérêt de Postel pour l'islam influence-t-il sa réflexion sur la Réforme ? La réponse à cette deuxième question semble plus facile : elle ne peut être que positive. Le protestantisme est ici envisagé d'après l'image que l'auteur se fait des musulmans et de leur religion. L'islam sert bien de grille d'analyse. Or, on serait tenté de relever d'autres formes d'influence. Mais il n'est pas certain si elles marchent dans un sens ou bien dans l'autre. Ces influences se remarqueraient en particulier dans le traitement préconisé du schisme réformé. Dans le *De concordia*, Postel fait cette proposition : « la haine dont le peuple muhamédique brûle contre nous n'a pas de plus grande cause que le culte des images, et c'est pourquoi les images des saints devraient être supprimées à titre provisoire<sup>61</sup> ». Dans le *Concordiæ liber*, on trouve une suggestion semblable, visiblement dans l'espoir d'un apaisement avec les réformés :

Si un consensus se dégagait dans l'Église pour l'admettre, on pourrait pendant quelques années différer le culte et l'usage des images, pourvu qu'il en résulte un plus grand bénéfice, comme la conversion au christianisme des juifs ou celle des muhamédiques<sup>62</sup>.

Les restrictions apportées par les hypothétiques (« si un consensus... », « pourvu qu'il en résulte... ») paraissent indiquer que le terrain est glissant : Postel doit prendre des précautions pour être audible de ses lecteurs catholiques. Cela complique un peu son propos et il est difficile de dire ce qui, du retour au bercail des réformés ou de la conversion des autres monothéismes, l'a conduit à imaginer ce compromis transitoire. Peut-être cette idée a-t-elle tout simplement mûri à la lecture de Nicolas de Cues, dont le dialogue *De pace fidei* invente des expédients assez semblables<sup>63</sup>.

Une autre piste à explorer consisterait à comparer la rhétorique employée par Postel à l'adresse des musulmans et celle qu'il utilise à l'intention des protestants. Dans le *De concordia*, il définit une méthode pour parler aux premiers d'une manière efficace et susceptible de les convertir<sup>64</sup>. L'un des points principaux de cette méthode consiste à ne dire du mal ni du Coran ni de Muhammad, du moins au commencement des discussions :

<sup>59</sup> « *Plura forte dicam, si quando mihi Mahometus, Alkoranusque suus in manus uenerit* » (Luther, préface au *Libellus de ritu et moribus Turcorum*, reproduite par Bibliander dans *Machumetis Saracenorum principis eiusque successorum vitæ, ac doctrina, ipseque Alcoran*, t. 3, f. 5 v<sup>o</sup> / sig. aa 3 v<sup>o</sup>).

<sup>60</sup> Riccoldo da Monte Croce, *Verlegung des Alcoran Bruder Richardi Prediger Ordens, Anno 1300, verdeütscht durch D. Mar. Lu.*, Wittenberg, Hans Lufft, 1542. Sur cette traduction et sa préface, voir l'analyse très détaillée de Johannes Ehmann, qui s'en sert pour définir le rapport de Luther à l'islam (*Luther, Türken und Islam*, Gütersloher Verlaghaus, p. 75-190). Sur Luther et sa connaissance de l'islam, voir aussi Adam S. Francisco, *Martin Luther and Islam. Polemics and Apologetics*, Leyde / Boston, Brill, 2007, p. 108-127.

<sup>61</sup> « *Nulla maiori odio flagrat in nos gens Muhamedica, quam ob usum imaginum. Itaque ad tempus essent tollendæ sanctorum imagines* » (Postel, *De concordia*, IV, p. 340).

<sup>62</sup> « *Si consensus ecclesiæ id pateretur in aliquot annos posset differi cultus ille et imaginum usus, modo maior quædam utilitas inde accederet, ueluti Iudæorum aut Muhamedicorum conuersio ad Christum* » (Postel, *Concordiæ liber*, p. 47).

<sup>63</sup> Nicolas de Cues, *La Paix de la foi*, trad. par Hervé Pasqua, Paris, Téqui, 2008, XVI, 55 – XIX, 68, p. 138-154.

<sup>64</sup> Postel, *De concordia*, IV, p. 329 sq. Sur la rhétorique de l'adresse aux musulmans, voir notre livre *Parler aux musulmans. Quatre intellectuels face à l'islam à l'orée de la Renaissance*, Genève, Droz, 2017.

Il ne faut pas encore aller à l'encontre de leur prophète ni de leur loi. Nous attendrons qu'ils découvrent que le Christ est Dieu, grâce aux témoignages qu'en donne l'Antiquité, à ses propres paroles et actions, aux confirmations apportées par ses adversaires eux-mêmes, aux accomplissements de ses disciples. Ce résultat obtenu, tout le monde verra aussitôt, sans aucune référence à personne ni attaque *ad hominem*, quel genre d'individu est Muhammad<sup>65</sup>.

À l'inverse, Postel ne précise guère sa rhétorique aux protestants, sinon pour indiquer qu'il empruntera la voie moyenne de l'analogie. Néanmoins, il est remarquable que le dispositif adopté dans le *Concordiæ liber* ait pour effet de ne pas personnaliser la discussion avec les « cénévangélistes ». Et l'on pourrait se demander si, en nommant si peu Luther, il n'adapte pas une stratégie qu'il explicite plus en détail à propos du prophète musulman. Mais sur ce point comme sur le précédent, il serait difficile d'affirmer que sa réflexion sur l'islam influence son approche du luthéranisme, et l'apparente similitude des discours peut aussi bien tenir à une conception plus générale du propos de conversion, dont on aurait ici deux manifestations particulières.

L'*Alcorani seu legis Mahometi et euangelistarum concordia liber* est le livre singulier d'un auteur tout à fait original, mais dont on aimerait avoir montré la cohérence de pensée. Au cœur de ce petit ouvrage, on a tenté de mettre au jour une dissymétrie entre l'individu qu'est « Muhammad » et le groupe que forment l'ensemble des « évangélistes ». Cette dissymétrie ne donne peut-être pas à la figure de Luther toute la place qu'elle mérite, mais elle permet à Guillaume Postel de saisir certaines qualités propres de la foi protestante. Elle témoigne surtout d'une rhétorique très pensée, sinon complètement efficace, dont la lecture concomitante du *De orbis terræ concordia* révèle peu à peu les intentions. Cette rhétorique montre clairement, nous semble-t-il, qu'il faut prendre Postel au sérieux lorsqu'il déclare vouloir œuvrer à la concorde universelle, en recherchant la conversion des protestants ou celle des musulmans.

Il est plus malaisé de dire ce qui fut le facteur premier d'une pareille ambition. L'expérience protestante ne change pas en profondeur sa discussion théologique sur l'islam, alors que le protestantisme est explicitement représenté sur un modèle musulman. Mais le choc du schisme luthérien a pu nourrir chez l'écrivain un rêve d'unité et, par suite, un certain intérêt pour le fait islamique. L'imbrication de tous ces éléments donne en tout cas naissance à une œuvre étonnamment riche, qui nous parle de toutes les religions présentes dans l'Europe de cette époque sans faire d'aucune un simple prétexte.

On ne voit pas très bien à quoi cette tentative, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, pourrait se comparer.

Tristan Vigliano,  
Université Lyon II (IHRIM).

---

<sup>65</sup> « *Sed nondum est contra prophetam aut legem agendum, antequam antiquis testimoniis, propriis uerbis et eius operibus, confirmatione etiam aduersariorum, suorum sectatorum facinoribus, Deus innotescat, et habeatur Christus. Quod ubi obtinuerimus, statim sine ulla designatione, aut nominis odiosa traductione, qualis sit Muhamedes, omnibus patebit* » (Postel, *De concordia*, IV, p. 332).